d'un Allemand, d'un jeune commerçant vénitien et d'un courtier. Ce sont des marchandages, des disputes, des plaisanteries, des taquineries, comme on en peut entendre encore à Venise.

La deuxième partie des dialogues traite de la vie des élèves à l'école et au dehors. Le maître a appris que les jeunes gens vont aux maisons de jeu, au lieu de rentrer sagement à la maison. (Qu'en disent vos pères?—Il ne nous posent pas de questions). Les étudiants s'amusent aussi avec les belles filles de Venise. L'un d'eux propose à ses camarades que chacun présente son amic ou qu'on ira aux bains ensemble.

Le plus beau morceau vient à la fin, lorsque Maistro Zorzi fait de la réclame pour son école. Il fait dire à un écolier que le maître est un homme très gentil, qui ne se fâche jamais.

C'est un manuel où, malgré le manque de méthode, on peut encore apprendre beaucoup de vénitien.

L'ouvrage du Dr. Pausch est avant tout une édition de texte. Mais il donne d'excellents commentaires paléographiques, sociologiques, géographiques, historiques, etc. Et il approfondit aussi l'étude du dialecte bavarois.

La bibliographie (pp. 13-21) est très riche et semble pratiquement parlant exhaustive. Signalons pourtant une seule omission. Depuis 1873, le meilleur com-

mentaire du texte en question est le chefd'œuvre de Adolf Mussafia: Beitrag zur Kunde der nord-italienischen Mundarten im XV. Jahrhunderte. Or OP ne mentionne pas que cet utile instrument de travail a été réédité, avec des index complets par Fritz Gysling (Aldo Forni, Bologna 1964).

Naturellement, cet ouvrage a besoin de suppléments et OP nous en a déjà donné beaucoup et il nous a promis de continuer ses études. Pour ma part, je compte publier prochainement un modeste supplément d'environ 450 lemmes, basé sur l'étude d'un plus grand choix de textes analogues de la même époque, surtout du manuscrit Pal. Lat. 1789 de la Bibliothèque Vaticane, qui a pour auteur un jeune duc Jean de Bavière, fils du prince électeur Otton Ier et cousin du roi de Danemark Christophe de Bavière.

Il faut féliciter Oskar Pausch de son ouvrage, qui, sans doute, éveillera de l'intérêt pour le vénitien médiéval chez bien des jeunes romanistes et qui sera étudié par tous ceux qui s'occupent de ce dialecte, branche importante dans l'étude de l'italien.

Je me permets de renvoyer les curieux au compte rendu plus détaillé que j'ai publié dans *Lingua Nostra*.

> Poul Hoybye Copenhague

Langue française

MARGARETA SILENSTAM: L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVII^e siècle. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia II, Uppsala, 1973, 155 p.

Les problèmes relatifs à l'emploi des modes dans les complétives préoccupent depuis plusieurs années les linguistes scandinaves. Aux livres de Helge Nordahl¹ et de Gerhard Boysen² sur le subjonctif en français moderne vient s'ajouter l'étude de Margareta Silenstam sur le système modal au XVII^e siècle.

Les systèmes du subjonctif corrélatif, Bergen-Osio, 1969.

^{2:} Subjonctif et hiérarchie, Odense, 1971.

C'est une étude qui se veut surtout classificatoire. Ainsi, aucune tentative d'explication des changements modaux importants qui se sont produits au cours du XVIIe siècle ne sera proposée. L'auteur situe son ouvrage dans une perspective formaliste: «Les exemples collectionnés ont été subdivisés, non d'après la nature sémantique, mais d'après le comportement modal de l'expression régissante. Dans un premier groupe, A, nous avons réuni celles qui ne se font suivre que du subjonctif, dans un autre, B, celles qui se font suivre de l'indicatif, et dans un troisième, C, celles qui, à des proportions diverses, sont suivies des deux modes» (p. 13).

Dans cette première subdivision, c'est donc l'expression régissante qui impose un mode à la complétive. Mais comme l'ont montré Nordahl et Boysen pour le français moderne, le choix modal dépend en grande partie du jeu d'une série de facteurs syntaxiques, et Margareta Silenstam constate que ces facteurs valent également pour le français classique: « Nous illustrerons, à la suite de la liste A, l'importance des facteurs structure et négation, et, à la suite de la liste B, les constructions négatives, interrogatives et hypothétiques, ainsi que les combinaisons du type être fâché de croire que... et l'antéposition de la complétive» (p. 14).

Cette procédure de classement fait que le livre est d'une approche facile, d'autant plus que l'auteur donne partout, pour chaque expression régissante, le nombre d'exemples relevés.

Pourtant, un certain nombre de réserves s'imposent. Pour mener à bien une étude purement formelle, il faudrait disposer de renseignements sur toutes les constructions syntaxiques dans lesquelles une expression régissante peut entrer, ce qui n'est pas le cas ici. L'auteur l'admet implicitement à la page 47: «Parmi les citations, on en trouvera quelques-unes qui ne figurent pas dans le tableau pour la raison que nous n'avons pas de parallèles à la construction contactuelle à leur opposer, mais dont la valeur nous semble tout de même probable.»

Aussi, Margareta Silenstam se voit-elle obligée d'avoir recours à des critères sémantiques pour faire entrer ses exemples dans certains tableaux. Dans le chapitre intitulé «Négation» (pp. 58-61), et où sont décrits les rares verbes qui sous l'influence de la construction négative ont tendance à régir l'indicatif, les verbes contester, dissimuler, mettre en doute ne sont attestés qu'avec la négation. Il n'existe donc pas d'opposition entre construction affirmative et construction négative, et l'auteur, en tenant compte de ses propres principes, aurait dû les écarter au lieu de les ranger d'après leur nature de verbes «implicitements négatifs» (p. 58).

En effet, la description d'un état passé de la langue restera nécessairement incomplète à certains égards, mais il semble évident qu'un corpus qui comporte un nombre élevé de textes (de genres différents) donnera des renseignements plus complets qu'un corpus restreint.

Le corpus de Margareta Silenstam compte une cinquantaine de textes (romans, nouvelles, lettres, mémoires, essais, périodiques), ce qui n'est pas un nombre négligeable. Cependant, nous devons admettre que ce corpus ne permet pas de rendre compte de manière satisfaisante de l'emploi modal après les expressions de sentiment. Margareta Silenstam classe ces dernières dans les groupes A et C, son principe de ne pas répartir les exemples sur des catégories sémantiques n'admettant pas, par sa nature même, une description d'ensemble de ces racines. Pour la construction contactuelle3, environ 50% des expressions de sentiment sont représentées par un seul exemple. (Il s'agit évidemment de celles qui sont rangées dans A: le subjonctif est le seul mode possible). Il en va de même des autres constructions, sans parler du fait que très peu de racines qui entrent dans la construction contactuelle sont attestées dans les constructions attributive, emphatisante, emphatique et locutionnelle, et que le nombre de celles qui entrent dans toutes les constructions possibles est minime. (Une solution aurait été de laisser ces exemples de côté, mais cela aurait réduit de manière dramatique le nombre d'expressions régissantes à traiter).

Un corpus étant toujours plus ou moins arbitraire, on ne devrait pas être surpris de trouver des contre-exemples dans d'autres textes. Margareta Silenstam cite dommage (19 ex. subj.), admirer (15 ex. subj.), trouver plaisant (6 ex. subj.), assez (17 ex. subj.), ridicule (3 ex. subj.). Chez Mme de Sévigné⁴ les mêmes expressions acceptent l'indicatif:

«Ah, ma bonne, c'est dommage que nous n'y sommes quelques fois au moins, par quelque espèce de magie, en attendant le printemps qui vient. » (p. 330)

«...et je le prierai d'admirer que ce qui paroissoit frivole a été solide, et que ce qui paroissoit de l'or en barre est devenu des feuilles de chêne.» (p. 894)

«...je trouve plaisant que vous avez songé à elle.» (p. 430)

«Sire, nous n'en sommes pas là; c'est assez que nous apprenons à bien répondre.» (p. 812) «...il trouve comme moi que c'est une chose entièrement ridicule que vous donnez cent écus pour contenter la fantaisie de M. Davonneau;» (p. 476)

Haase⁵ cite également des exemples avec l'indicatif. En plus de admirer et dommage, nous trouvons ravi (Sil. 19 ex. subj.), étrange (Sil. 21 ex. subj.) et honte (Sil. 2 ex. subj.).

Etant donnés ces faits, il nous semble légitime de suggérer que la possibilité d'employer les deux modes existe pour toutes les expressions de sentiment; ainsi, l'assertion de l'auteur que «on s'apercevra qu'en pratique, il n'y a qu'un très petit nombre de racines qui se caractérisent par une double possibilité modale.» (p. 115) ne se fonde pas sur la réalité linguistique. Le dépouillement d'autres textes encore pourrait trancher là-dessus. Toutefois, la préférence pour le subjonctif semble prouvée. (Sil. aise, 80 ex. subj. – 1 ex. ind., fâché, 49 ex. subj. – 1 ex. ind., s'étonner, 48 ex. subj. – 6 ex. ind.).

Théoriquement, l'auteur est en droit de ne pas vouloir tenir compte des faits qui n'entrent pas dans son propre corpus, mais dans ce cas, les résultats obtenus ne comporteront aucune implication quant au système général, et ils risqueront de perdre beaucoup de leur intérêt.

Si on arrive à confirmer l'existence de l'indicatif après les expressions de sentiment construites contactuellement, on se trouvera du coup en face d'une situation différente pour juger de l'influence véritable de la structure de la phrase. Sur quoi se fonder pour décider que l'occurrence de l'indicatif a été provoquée par des facteurs syntaxiques?

Le livre contient aussi un chapitre intéressant sur le verbe croire, dans lequel

^{3:} Terme emprunté à Nordahl, ainsi que construction attributive (le malheur est que...), construction emphatisante (le malheur c'est que...), construction emphatique (ce qui est malheureux, c'est que...) et construction locutionnelle (je suis malheureux de ce que...).

^{4:} Lettres, Tome I, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1969.

Syntaxe française du XVII^e siècle, p. 185.

l'auteur examine la valeur du subjonctif après croire affirmatif (pp. 133-136).

Enfin, Margareta Silenstam (p. 140) constate à propos du caractère de l'évolution de la syntaxe modale des complétives que «c'est plutôt le subjonctif qui a élargi son domaine aux dépens de l'indicatif, de façon qu'il s'avère sans doute exagéré de parler, d'une façon générale, de la décadence progressive de ce mode».

Tove Jacobsen Oslo

BENGT HASSELROT: Etude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX^e siècle. Studia Romanica Upsaliensia 8, Uppsala, 1972. 112 p.

La vitalité des études romanes en Suède au XXe siècle est chose bien connue. Vers le milieu du siècle elles florissaient à Göteborg autour de Michaëlsson, à Lund autour de Lombard, à Stockholm autour de Tilander, et à Upsal autour de Hasselrot. Ce dernier, après s'être fait des élèves et des amis au Danemark au cours des années 40, avait célébré le tournant du demisiècle en revenant à son cher Upsal. Il y publia, en 1957, ses «Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes», qu'il fait suivre maintenant d'une «Etude sur la vitalité de la formation diminutive française au XXº siècle », huitième volume de la série de Studia Romanica Upsaliensia, qu'il édite depuis 1961.

BH est moitié suédois, moitié suisse, moitié danois – l'addition de ces fractions donnera la preuve de sa vitalité. Et il écrit dans un français délicieux, qui pourrait le faire prendre pour un natif de l'hexagone. Il s'en sert pour parler, avec un scepticisme souriant, de tous ces linguistes modernes qui croient avoir trouvé la solution définitive de la linguistique, les structuralistes et les générativistes-transformationnistes. C'est surtout Jean Dubois qui est servi cette fois-ci.

BH s'est fait le botaniste des diminutifs français qu'il cueille depuis de longues années dans un champ d'un milliard et demi de mots, et dont il a pu rassembler 500 cas. Depuis son premier grand ouvrage sur les diminutifs romans, en 1957, BH a récolté 139 nouveaux diminutifs véritables en -et(te), ce qui prouve que, malgré les fréquents bulletins de mauvaise santé, la formation diminutive française reste vivante et même bien portante.

Et ce chiffre est d'autant plus impressionnant que, depuis les années 60, le suffixe diminutif doit subir la concurrence du préfixe diminutif mini-. Cette concurrence est d'ailleurs une preuve supplémentaire de l'équivalence systématique du préfixe et du diminutif, qui sont tous les deux des dérivatifs homogènes, sans influence sur la base, par opposition au suffixe proprement dit, qui fait passer la base d'une partie du discours à l'autre. Chose amusante, de même qu'on peut mettre petite devant -ette, on peut combiner les deux dérivatifs diminutifs en concurrence. BH reproduit dans son texte une publicité pour la mini-poubelette - mot qui ne figure pas dans sa liste complète des diminutifs en -et(te)!

Parmi les diminutifs, BH ne compte, logiquement, que ceux qui indiquent vraiment la petitesse. Il n'enregistre donc ni majorette ni midinette ni nuisette ni balancette (Albertine Sarrazin, La Cavale 13).

J'aurais aimé apporter, en hommage à BH, de l'eau à sa moulinette, mais c'est un tantinet duret. Voici quand même deux exemples qui pourraient peut-être lui faire plaisir. Pour BH, menotte n'est pas un diminutif, le mot ne signifiant pas «petite main». Or, c'est bien ce sens qui ressort de l'exemple suivant: la menotte d'Eveline dans ma main (Merle, Malevil,